



Les trois ordres : archéologie textuelle de la complexité

Patrick Boucheron, Felipe Brandi

► **To cite this version:**

Patrick Boucheron, Felipe Brandi. Les trois ordres : archéologie textuelle de la complexité. Boucheron, Patrick and Dalarun, Jacques. Georges Duby, portrait de l'historien en ses archives : colloque de la Fondation des Treilles, Gallimard, pp.246-273, 2015, 978-2-07-014920-9. hal-03262763

HAL Id: hal-03262763

<https://hal-college-de-france.archives-ouvertes.fr/hal-03262763>

Submitted on 17 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« *Les trois ordres* » :
archéologie textuelle de la complexité

Par Patrick Boucheron et Felipe Brandi

Il y aurait bien des manières de marquer la singularité du livre *Les Trois Ordres ou L'imaginaire du féodalisme* dans l'œuvre de Georges Duby. La première, et la plus simple, serait de rappeler que c'est le seul livre qui ne soit pas un livre de commande. On sait pourtant combien cette contrainte fut féconde à l'historien — il ne cesse de l'affirmer, et notamment dans *L'Histoire continue*¹. Ici, rien de tel : le livre est accueilli en 1978 dans la « Bibliothèque des histoires » sans avoir été suscité. Il était toutefois attendu de longue date parmi ses collègues médiévistes, les historiens d'une manière générale, mais également par son éditeur Pierre Nora qui écrivait hardiment à Georges Duby en 1970, l'année de son élection au Collège de France : « Je retiens donc comme certaine votre intention d'écrire un gros essai sur *Les Mentalités médiévales*, et je vous remercie de bien vouloir orienter votre enseignement au Collège en fonction de ce projet². »

De là un temps d'écriture anormalement long. Du point de vue empirique et conceptuel, on peut estimer que Georges Duby a fixé les grandes lignes de ce qu'il a à dire en 1973, au moment où s'achève le séminaire consacré à « La représentation trifon-

1. DUBY, 1991 (1). Voir *infra*, B. MARPEAU, « Duby et ses éditeurs », pp. 000-000.

2. DBY 82, « Correspondance éditeurs Flammarion-Gallimard 1968-1999 », dossier « Gallimard 1968-1987 », lettre dactylographiée de Pierre Nora à Georges Duby, 9 juillet 1970, cité par B. MARPEAU, « L'historien, l'éditeur et l'œuvre : un itinéraire de Georges Duby », *Cahiers du CHRQ*, 3, 2012, p. 10 (www.crhq.cnrs.fr/cahiers/3/c3.pdf).

tionnelle de la société » et où paraît dans les *Mélanges Fernand Braudel* un bref article de cinq pages qui, sous le titre « Aux origines d'un système de classification sociale », fait le bilan d'une enquête menée depuis trois ans environ¹. Mais 1973 est aussi l'année de son apothéose éditoriale, marquée par la parution conjointe du *Dimanche de Bouvines*, de *Guerriers et paysans* et des *Procès de Jeanne d'Arc* — « un triplé Duby au printemps chez Gallimard », comme lui écrivait Pierre Nora² —, ainsi que de son recueil d'articles *Hommes et structures du Moyen Âge*³. Autant de succès publics marquants qui entraînent l'afflux de nouvelles sollicitations. Elles vont proliférer et déborder *Les Trois Ordres* — en tout cas les dépasser chronologiquement. C'est vrai en particulier des grandes commandes, liées comme toujours chez Duby à l'amour de l'art : *Le Temps des cathédrales* paraît en 1976 et sert de base à l'écriture des émissions de télévision jusqu'en 1978.

Les Trois Ordres n'est donc pas un livre commandé, mais ce qui le commande est bien plus impérieux. C'est le premier livre issu du séminaire organisé par le nouveau professeur au Collège de France, inaugurant un processus qui va devenir celui de la fabrique de l'œuvre : les hypothèses de l'historien subissent collectivement un premier dégrossissage lors des séances de séminaires, avant d'être testées publiquement dans le cours, mais comme une matière déjà polie, figulée, d'où ressortira la forme presque finale de ses écrits⁴. Duby se sent alors investi d'une responsabilité disciplinaire dans le programme braudélien qui vise à faire de l'histoire (et particulièrement de l'histoire sociale) le pivot des sciences sociales. Il doit, en chef d'équipe, défendre

1. DUBY, 1973 (8). Cet article a vraisemblablement été rédigé au milieu de l'année 1972, c'est-à-dire au milieu de l'enquête menée dans le cadre du séminaire, au moment de la séance de Wendy Davies et de celle où Jacques Le Goff présente devant Georges Dumézil les premiers résultats de la réflexion collective.

2. DBY NC, « Documents professionnels », lettre manuscrite non datée (1971 ?) de Pierre Nora à Georges Duby.

3. DUBY, 1973 (1) ; ID., 1973 (3) ; ID., 1973 (4) ; ID., 1973 (2).

4. Voir *supra*, P. BOUCHERON, « Du cours au livre : l'«engrenage» du Collège de France », pp. 000-000.

cette cause collective — lui qui se rêvait plutôt en artiste solitaire face à un mécène éclairé dont Albert Skira était le modèle. Voici pourquoi il choisit d'offrir à Braudel, pour ses *Mélanges*, un article sur ce thème, de manière prématurée puisque le livre n'était pas encore écrit. Mais c'est déjà l'occasion de marquer l'écart entre son enquête sur la taxinomie de la société féodale et les hypothèses duméziliennes sur la trifonctionnalité. L'enjeu théorique est crucial, il préside au choix du thème comme de la manière de le traiter. Tout cela l'engonce, le ralentit, le leste peut-être. Il s'en sortira pourtant, ressentant une légitime fierté — Georges Duby déclarera plus tard qu'il s'agissait probablement de son livre le plus important et qu'il avait en tout cas de l'estime pour ceux qui l'avaient apprécié.

L'AMBIGUÏTÉ D'UN SUCCÈS

Car l'ouvrage qui ressort de cette aventure d'écriture à la fois pleinement collective et résolument personnelle est difficile, âpre, exigeant. Assez élitiste au fond, par son objet comme par son allure. On n'y retrouve que par bribes l'allégresse d'écriture du *Bouvines*, trouant la démonstration de quelques morceaux de bravoure d'une grande virtuosité, mais l'ensemble n'exprime guère ce « plaisir de l'historien » qu'il revendiquera plus tard hautement dans son ego-histoire, certes de manière un peu forcée. Et les dernières pages, reprenant le récit des lendemains de la bataille de Bouvines, se lisent avec un sentiment de soulagement, comme si Duby refermait, intimidé, ce grand livre, parenthèse nécessaire mais austère ; comme s'il avait déjà hâte de chevaucher à nouveau sa monture qui filait droit vers *Guillaume le Maréchal*¹.

1. DUBY, 1991 (1), p. 193 : « Ce livre peut se lire comme un roman de cape et d'épée. Je l'ai écrit dans un plaisir alerte et pour qu'il plaise à l'amateur d'histoire. Il semble

Reste que le livre est une incontestable réussite. Très attendu par les médiévistes, qui avaient commencé à le commenter avant même sa parution, vraisemblablement sur la foi des échos du séminaire et de l'article de 1973, il est accueilli avec enthousiasme. Mais il rencontre aussi un succès public dont les dossiers de presse rassemblés pour l'occasion permettent de prendre la mesure — prouvant, s'il en était besoin, que tout succès éditorial d'un livre savant procède d'une sorte de malentendu¹. Le livre fait la une du *Monde* le 16 janvier 1979, Maurice Duverger louant l'« intérêt exceptionnel » d'un ouvrage qui « prend la forme d'une enquête quasi policière ». Pour *Le Matin de Paris*, le 5 janvier 1979, Georges Duby illustre « les vertus critiques de l'histoire » en révélant que « Nous sommes encore au Moyen Âge ». Et la consécration médiatique vient avec l'émission « Apostrophes », le 2 février 1979, où Bernard Pivot invite outre Georges Duby, Jacques Le Goff (pour *La Nouvelle Histoire*) et Emmanuel Le Roy Ladurie (pour *Le Carnaval de Romans*, que Georges Duby chronique dans *Le Monde* le 10 février).

Cette unanimité dans la louange était sans doute ce qu'espérait Georges Duby. Car encore une fois — et même s'il s'agissait en partie d'un contre-emploi —, l'historien titulaire de la première chaire d'Histoire des sociétés médiévales du Collège de France s'était cru obligé d'endosser le rôle de porte-parole de la tribu des médiévistes, qu'il devait représenter tout entière en conciliant ses tempéraments les plus divers. Sous la couverture d'une enquête d'anthropologie historique sur l'« imaginaire » se déployait en réalité une histoire sociale abordant les questions les plus vives : affrontement des classes et lutte de pouvoir, domination sociale et violence symbolique, essor économique accompagnant l'ascension d'une partie du troisième ordre, imaginaire d'une Révolution qui finit par exclure le peuple qu'elle prétendait défendre, etc. Aussi Duby aspirait-il à convaincre — ou du

pour cela léger. Il est en vérité aussi lourd de données savantes, aussi sérieux que *Les Trois Ordres*. Moins austère certes. Certains s'y sont trompés. »

1. Il s'agit des dossiers de presse des années 1978-1982 que l'on retrouve dans DBY NC.

moins à séduire — à la fois les historiens médiévistes attirés par une confrontation avec les sciences sociales (et notamment la sociologie et l'anthropologie) et ceux qui, plus méfiants à l'égard de toute « ultra-histoire », faisaient profession de s'attacher aux « réalités concrètes ». Comme on le verra plus loin, la note critique de Jacques Le Goff et celle de Pierre Bonnassie peuvent être placées aux deux pôles qui structurent cette mise en tension constitutive de la réception critique du livre.

Reste que celle-ci fut plus contrastée que ne l'attendait Georges Duby — et en tout cas asymétrique. Du côté des sciences sociales, elle inaugura une influence profonde et durable. On pense à Pierre Bourdieu, qui cite à plusieurs reprises *Les Trois Ordres* dans *La Distinction*, paru l'année suivante (en 1979) puis à nouveau, on le sait, dans sa leçon inaugurale au Collège de France¹. Mais on pense également à l'article essentiel de Maurice Godelier, « La part idéale du réel », paru dans ce numéro crucial de *L'Arc* qui fut en 1978 un carrefour épistémologique et amical². La notion d'imaginaire recouvrait, pour Godelier, le souci de soumettre à une analyse matérialiste des situations de langage qui constituent des médiations nécessaires aux rapports sociaux de production.

Du côté des médiévistes, en revanche, le livre de Duby, qui est pourtant celui qui fut le plus longtemps et le plus collectivement façonné, est aussi celui qui résista finalement le moins

1. P. BOURDIEU, *La Distinction...*, *op. cit.*, pp. 548 et 556-557. Le sociologue prend appui sur l'analyse, par Duby, de ce qu'il prend sans doute à tort pour « la structure triadique chère à Georges Dumézil » (p. 548), mais dont il montre à juste titre qu'elle se constitue au croisement d'oppositions invariantes (la division entre les dominants et les dominés, la division entre les différents groupes sociaux prétendant à la domination au nom de principes différents) pour théoriser l'incorporation des structures sociales : « Georges Duby montre bien comment le modèle des trois ordres qui fixe, en visant à l'éterniser par l'explicitation et la codification, un état de la structure sociale, a pu être utilisé simultanément et successivement par des groupes antagonistes » (p. 556). Ainsi, comme il l'affirmera plus tard dans sa leçon inaugurale au Collège de France, le sociologue doit-il s'inspirer de la démarche de l'historien « pour découvrir que ce principe de division, qui est à la fois l'enjeu et le produit des luttes entre les groupes prétendant au monopole du pouvoir de constitution, évêques et chevaliers, a contribué à produire la réalité même qu'il permet de penser » ; P. BOURDIEU, *Leçon sur la leçon*, Paris, 1982, p. 15.

2. Voir *supra*, F. BRANDI, « Compte rendus, tirés à part, bibliothèque : ce que lit Duby, ceux qui lisent Duby », pp. 000-000.

longtemps à la critique ou, pour le dire de manière plus neutre, à la révision. Il apparaît aujourd'hui comme un « objet singulier dans l'historiographie médiévale, sans précédent ni véritable héritier¹ ». C'est que l'intrigue générale que le livre mettait en scène a été assez rapidement mise en cause. Rappelons-en brièvement les grandes lignes : dans les années 1020, deux évêques de la France du Nord, Gérard de Cambrai et Adalbéron de Laon, énoncent pour la première fois les principes de la trifonctionnalité : il y a ceux qui prient, ceux qui travaillent et ceux qui combattent. Ils le font non pour constater une réalité sociale, mais pour en précipiter l'avènement ; décrivant la société telle qu'elle devrait être, invitant « à porter le regard vers le céleste, afin de découvrir comment rajuster ce qui sur la terre se détraque² ». Cette institution imaginaire de la société au sens de Cornelius Castoriadis (que Georges Duby cite dans son livre) était originellement pensée contre le cours de l'histoire, mais elle finit, comme toute révolution conservatrice, par s'imposer à lui dès lors qu'au XIII^e siècle cette figure imaginaire « commença de prendre corps dans un rouage institutionnel et dans l'organisation concrète de la société d'ordres³ ».

Telle est l'histoire que raconte *Les Trois Ordres*. Elle correspond à un schéma narratif dont Jacques Dalarun a démontré la prégnance dans la plupart des livres de Georges Duby depuis, précisément, celui-ci : la projection « en tête d'ouvrage d'un éclat critique » (les « premières énonciations » des vieux évêques Gérard et Adalbéron ici, plus tard l'affaire des mariages du roi Philippe I^{er} dans *Le Chevalier, la femme et le prêtre* ou la mort du Maréchal), point de répulsion (« Révélation ») à partir duquel l'historien part en quête de la « Genèse » du mouvement historique lancé désormais à si vive allure (« Circonstances ») qu'il dépasse son origine en un temps d'« Éclipse » puis de « Résurgence »⁴. Mais le rythme de cette histoire n'est pas seulement

1. M. ARNOUX, *Le Temps des laboureurs...*, *op. cit.*, p. 37.

2. DUBY, 1978 (1), p. 66.

3. *Ibid.*, p. 424.

4. J. DALARUN, « L'abîme et l'architecte », art. cité, pp. 27-28. Les têtes de chapitre des

imposé par le désir de composition proprement cinématographique d'un Georges Duby expert dans l'art du montage ; il lui est imposé par le tempo même de la société féodale, tel qu'il la perçoit alors. Ainsi que l'écrit Mathieu Arnoux, « la confrontation d'une évolution économique et sociale de long terme, qui était au cœur de *Guerriers et paysans*, et d'une mutation idéologique lente, puisqu'elle réclame plus d'un siècle, mais procédant par crises : voilà l'enjeu du livre de 1978¹ ».

Le caractère inaugural de la prise de parole de Gérard de Cambrai et Adalbéron de Laon fut pourtant rapidement mis en cause. En 1986, Edmond Ortigues — suivant en cela une indication de recherche de Georges Dumézil lui-même — mettait en avant le texte d'Haymon d'Auxerre². La même année, Dominique Iogna-Prat démontrait de manière également indiscutable le précédent d'Héric d'Auxerre et pouvait écrire : « Je pense que la réflexion sur les *ordines* menée par Adalbéron de Laon et Gérard de Cambrai est une réponse “épiscopale” au schéma “monastique” formulé par Héric d'Auxerre, repris puis diffusé par les Clunisiens³. » Neuf ans plus tard, les travaux de Timothy Powell établissaient les premières attestations de la trifonctionnalité dans des textes anglo-saxons des IX^e-XI^e siècles⁴. Aujourd'hui, l'antériorité des textes d'Alfred, Ælfric et Wulfstan, d'une part, d'Haymon d'Auxerre, d'autre part, par rapport à ceux d'Adalbéron de Laon et de Gérard de Cambrai ne fait plus de doute⁵. En déplaçant les « premières énonciations » dans un contexte carolingien et monastique, elle ne se contente pas

Trois Ordres sont « Champ de l'enquête », « Révélation », « Genèse », « Circonstances », « Éclipse », « Résurgence ».

1. M. ARNOUX, *Le Temps des laboureurs...*, *op. cit.* p. 48.

2. E. ORTIGUES, « L'élaboration de la théorie des trois ordres chez Haymon d'Auxerre », *Francia*, 14, 1986, pp. 26-43.

3. D. IOGNA-PRAT, « Le “baptême” du schéma... », art. cité, pp. 101-126, ici p. 118.

4. T. E. POWELL, « The “Three Orders” of Society in Anglo Saxon England », *Anglo Saxon England*, 23, 1994, pp. 103-132. Voir aussi M. ARNOUX, *Le Temps des laboureurs...*, *op. cit.*, pp. 50-57.

5. H. W. GOETZ, « Les *ordines* dans la théorie médiévale de la société : un système hiérarchique ? », in F. BOUGARD, D. IOGNA-PRAT et R. LE JAN (dir.), *Hiérarchie et stratification sociale dans l'Occident médiéval*, Turnhout, 2008, pp. 221-236.

d'éloigner l'élaboration idéologique du schéma trifonctionnel de cette « révolution féodale » de l'an mil, dont Georges Duby n'a sans doute jamais affirmé aussi abruptement que dans *Les Trois Ordres* le tranchant et la radicalité¹. Elle change également, en profondeur, le sens de l'intrigue puisque le schéma social de l'école d'Auxerre retrouve une valeur descriptive de la réalité sociale que Duby refusait de reconnaître avant sa résurgence au XII^e siècle.

Dès lors, qu'arrive-t-il à ce livre lorsque sa prémisse est attaquée ? N'en reste-t-il qu'une « imprudence », comme le pense Dominique Barthélemy², ou bien faut-il admettre qu'il demeure, malgré les réfutations, en son principe d'invulnérabilité ? Pour le comprendre, il convient d'entrer dans la forge de l'œuvre, partir en quête d'une archéologie textuelle de sa complexité. Les ressources documentaires conservées à l'Imec permettent, en partie, d'engager ce travail. Décrivons-les d'abord en un bref survol. Outre les dossiers de réception précédemment évoqués, elles s'organisent en trois grands ensembles. Le premier concerne la documentation des séminaires de 1970 à 1973 (DBY 31 et DBY 32), qui ont également fait l'objet d'enregistrement sonore (DBY 54, 55 et 56) : c'est sur cet ensemble de notes que portera pour l'essentiel l'analyse. Le deuxième ensemble (DBY 93) est catalogué comme un fichier sur « Les trois ordres », mais ce n'est, en réalité, qu'un ensemble de fiches qui est conservé. Quant au troisième ensemble, il comporte différents états manuscrits de l'ouvrage, ainsi que des plans préparatoires (DBY 3 et 4). On notera que ce qui manque ici pour rendre compte du processus de fabrication de l'œuvre dans son entier, tel qu'on peut le reconstituer pour d'autres ouvrages³, c'est bien l'étape du cours. S'il a donné lieu à une transcription — ce qui n'est pas certain —,

1. Voir P. BOUCHERON, « An mil et féodalisme : une controverse historiographique », in C. DELACROIX, F. DOSSE, P. GARCIA et N. OFFENSTADT (dir.), *Historiographies*, 2, pp. 952-965.

2. D. BARTHÉLEMY, « Trois ordres (théorie des) », in C. GAUVARD, A. DE LIBERA et M. ZINK (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, 2002, pp. 1411-1412, ici p. 1411.

3. Voir P. BOUCHERON, « Du cours au livre : l'«engrenage» du Collège de France », pp. 000-000.

alors celle-ci a pu être absorbée, comme avant-texte, dans le dossier génétique qui nous apparaît donc incomplet.

POURQUOI LES TROIS ORDRES ?

Lorsqu'il annonce en 1969, dans ses « Titres et travaux », les « orientations éventuelles d'un enseignement » au Collège de France, Georges Duby évoque prudemment l'analyse des relations de parenté, la place de la guerre dans l'idéologie aristocratique et l'histoire économique des profits de l'exploitation seigneuriale¹. Ce programme correspond aux enquêtes sur le lignage qu'il a entreprises depuis 1967, ainsi qu'aux commandes de *Bouvines* (1968) et de *Guerriers et paysans* (1969) ; c'est celui que Paul Lemerle défend devant l'assemblée des professeurs en avril 1970². Il ne présage donc en rien la mise en place, dès la première année du séminaire, d'une réflexion collective sur « Réalités et idéologies dans la classification sociale aux XI^e et XII^e siècles », thème qui mûrissait depuis longtemps dans son travail et dont il entend désormais s'emparer avec énergie.

Sur le plan théorique, ce choix est des plus ambitieux : il se situe à la rencontre de deux problèmes cruciaux des sciences sociales. Le premier engage une réflexion entre historiens sur le rapport effectif que les systèmes de valeur — ou de manière plus générale les représentations du monde — nouent avec les relations concrètement vécues par les groupes sociaux. Le second implique d'ouvrir à nouveaux frais le lourd et imposant dossier

1. DUBY, 1969 (5).

2. Archives du Collège de France, Dossier GIV-N42, « assemblée du 12 avril 1970 » (« Présentation des titres de M. Georges Duby, candidat à la chaire d'histoire des sociétés médiévales, faite par M. Paul Lemerle », 7 pages dactylographiées avec corrections manuscrites). Sur cette présentation et cette élection, voir P. BOUCHERON, « La leçon inaugurale de Georges Duby (4 septembre 1970) », in P. TOUBERT et M. ZINK (dir.), *Moyen Âge et Renaissance au Collège de France*, Paris, 2009, pp. 469-475.

des classifications sociales, devenu célèbre depuis Durkheim et Mauss, une fois de plus à l'ordre du jour depuis sa saisie par Lévi-Strauss dans *La Pensée sauvage*¹. Ce questionnement a ainsi une évidente portée politique — et pas seulement du point de vue épistémologique : Georges Duby précise dans sa leçon inaugurale qu'il s'agit de montrer comment ce système de classification se place « en porte à faux avec la réalité concrète² », et qu'il faut donc bien le comprendre comme un projet d'action politique, voire oppressive, sur la société.

Le choix des trois ordres constitue également un engagement dans un débat plus spécifiquement historiographique : celui des origines des « états » de la société d'Ancien Régime, sur lequel les historiens de l'époque moderne, en particulier sous la double impulsion de Roland Mousnier et Boris Porchnev, se sont longuement et passionnément opposés. On pense au fameux colloque de Saint-Cloud de 1967, « Ordres et classes », qui ne fut publié en définitive qu'en 1973, sous la direction de Daniel Roche³. Le problème est donc pleinement d'actualité en 1970 et il met en jeu la question du matérialisme historique sur laquelle Georges Duby entend, à ce moment-là, prendre position⁴. Voici pourquoi le seuil du livre se place en 1610, avec Charles Loyseau — situant malicieusement le débat sur le terrain de Roland Mousnier, dont on ne doit sous-estimer ni l'influence en termes de politique académique ni l'influence publique⁵. Cette sorte de

1. Ce point est développé dans la thèse en cours de F. BRANDI, « Georges Duby : penser l'histoire », préparée à l'EHESS sous la direction de François Hartog.

2. DUBY, 1971 (1).

3. D. ROCHE (dir.), *Ordres et classes*, actes du colloque d'histoire sociale tenu à Saint-Cloud, 24-25 mai 1967, Paris, La Haye, 1973. Il s'agissait alors de discuter les thèses développées dans R. MOUSNIER (dir.), *Problèmes de stratification sociale*, actes du colloque international, 1966, Paris, 1968, à partir notamment des travaux de l'historien soviétique Boris Porchnev, dont le livre de 1948, *Les Soulèvements populaires en France de 1623 à 1648*, avait été traduit en français en 1963. Pour un bilan critique de ce débat historiographique, voir D. COHEN, « Ordres et classes sous l'Ancien Régime », in C. DELACROIX, F. DOSSE, P. GARCIA et N. OFFENSTADT (dir.), *Historiographies*, *op. cit.*, 2, pp. 1140-1149.

4. Pour une réévaluation de l'imprégnation marxiste dans la pensée historique de Georges Duby, voir notamment P. BOUCHERON, « Georges Duby », art. cité, pp. 233-237.

5. Rappelons par exemple qu'en termes de chiffres de vente *L'Assassinat de Henri IV* de Roland Mousnier est le seul concurrent sérieux du *Dimanche de Bouvines* dans la col-

prégénérique, projetant en avant un éclat de sens qui éclaire d'un jour brusque le temps de l'achèvement théorique et surtout de l'accomplissement social d'un schéma de pensée, est peut-être une référence implicite au *King's Two Bodies* d'Ernst Kantorowicz qu'à l'époque peu ont lu, mais dont beaucoup commencent à parler¹. La démonstration s'y amorçait aussi par la mise en scène, dans le théâtre shakespearien (et en particulier le *Richard II*) d'une fiction juridique que les *Rapports* de Plowden avaient formalisée durant le règne d'Élisabeth I^{re} et dont l'ensemble du livre retrace ensuite la genèse médiévale.

On notera enfin — mais c'est déterminant pour la suite de cette aventure intellectuelle — que la question des ordres sociaux se trouve d'abord sous la plume de Jacques Le Goff, et ce dès 1964, dans sa grande synthèse *La Civilisation de l'Occident médiéval*. Il y décrit l'essor, autour de l'an mil, d'un modèle tripartite des sociétés médiévales : « Il n'est que de confronter ce nouveau schéma et ceux du haut Moyen Âge pour en apercevoir la nouveauté². » En quelques pages denses et suggestives, Jacques Le Goff brosse à grands traits la parabole du modèle idéologique (énonciation, affirmation et effacement), la substitution au cours du XII^e siècle du mot « état » au mot « ordre » étant déjà pour lui un symptôme de cet effacement. L'enjeu principal réside bien dans la transformation sémantique du mot *labor* et, partant, dans le statut social des *laboratores* — ce qui lui permet de mettre en avant le rôle idéologique du modèle : « Il est clair que le schéma triparti est un symbole d'harmonie sociale [...], un instrument imagé de désamorçage de la lutte des classes et de mystification du peuple³. » Un an plus tard, en 1965, lors d'un colloque à Varsovie, Le Goff esquisse un possible rapprochement entre le schéma

lection « Les trente journées qui ont fait la France » ; voir P. CARRARD, *Le Passé mis en texte. Poétique de l'historiographie française contemporaine*, Paris, 2012, pp. 169-170.

1. Paru en 1957 en langue anglaise, le livre ne sera traduit en français qu'en 1985 sous le titre *Les Deux Corps du roi. Essai sur la théologie politique du Moyen Âge*, Paris, 1989.

2. J. LE GOFF, *La Civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, 1964, pp. 319-329, ici p. 321.

3. M. ARNOUX, *Le Temps des laboureurs...*, *op. cit.*, p. 40.

trifonctionnel et la formation d'une idéologie monarchique aux XI^e et XII^e siècles¹.

À bien des égards, le choix du thème des trois ordres pour entamer la première saison du séminaire apparaît donc comme un choix tactique. Venant d'Aix-en-Provence, Georges Duby craint de ne pas disposer d'un réseau suffisant pour animer le débat intellectuel qu'on exige de lui, ou qu'il s'imagine que sa position nouvellement acquise lui impose : « J'arrivais au Collège au France ; il me fallait faire vivre un séminaire. Le Goff s'astreignit à le fréquenter régulièrement, non seulement le stimulant par l'acuité de ses questions, mais drainant vers lui les meilleurs de sa propre équipe². » Si la question trifonctionnelle se situe très exactement à un point de rencontre, Jacques Le Goff et Georges Duby s'y retrouvent à l'issue d'un parcours différent. Pour le premier, il est dans le droit fil de sa recherche de thèse, entamée depuis la première moitié des années 1950, sur les attitudes envers le travail entre l'an mil et le XIV^e siècle. Il y défend l'idée que les mots de la famille *labor* « commencent à s'orienter dans une direction assez précise, la connotation valorisante de productivité³ ». Georges Duby au contraire, ne vient pas à la question des trois ordres par le bas (le statut des *laboratores*) mais par le haut (le statut de la chevalerie) : ce qu'il cherche à comprendre, c'est la promotion idéologique de la chevalerie qui, se rapprochant de l'aristocratie, accentue l'écart avec « la couche mère formée de l'épaisse masse du peuple », comme il l'écrit dans *Guerriers et paysans*⁴, puisque telle est la grande ligne de partage qui divise la société féodale. Dès lors, Jacques Le Goff voit dans l'action idéologique du schéma trifonctionnel

1. Publié en 1968 sous le titre « Note sur la société tripartite, idéologie monarchique et renouveau économique dans la chrétienté du IX^e au XII^e siècle », ce texte est repris dans J. LE GOFF, *Pour un autre Moyen Âge*, Paris, 1977, pp. 80-90.

2. DUBY, 1987 (5), pp. 134-135.

3. Jacques Le Goff retrace le chemin qui l'a mené de sa recherche doctorale sur le travail jusqu'à sa rencontre avec la pensée de Georges Dumézil, à l'occasion du débat de la première séance de Marcel David, « Les *laboratores*, ordo, classe ou strate ? », DBY 31, surchemise « 1971 1/2 », f^{os} 14-17, ici f^o 15. Souligné dans l'original.

4. DUBY, 1973 (3), p. 191.

un moyen d'intégrer, mais d'intégrer sous contrôle, en position subordonnée, la promotion des *laboratores*, tandis que Duby y voit un effort pour consolider l'homogénéité du troisième ordre, en estompant ses différences internes et en érigeant, cette fois au profit de l'aristocratie, une « morale ségrégative¹ ».

Reste que, chez Georges Duby comme chez Jacques Le Goff, la préhistoire du projet des trois ordres est davantage déterminée par une histoire sociale politiquement engagée, posant le problème des ordres, des classes et du statut des travailleurs, que par la volonté d'historiciser le schéma trifonctionnel dumézilien. Celui-ci, on le sait, est théorisé dans *L'Idéologie tripartite des Indo-Européens*, que Georges Dumézil publie en 1958. Reposant sur une enquête de mythologie comparée embrassant les mythes et les épopées de la partie occidentale du continent eurasiatique, depuis les peuples celtiques jusqu'aux civilisations indo-iraniennes, ce livre établissait l'existence, non comme fait social mais comme construction idéologique, d'une triade fonctionnelle entre souveraineté, force et fécondité — toute la question étant de savoir si le roi assume la fonction souveraine ou demeure à l'extérieur de la structure trifonctionnelle. À relire aujourd'hui ce qui a pu apparaître comme un manifeste du structuralisme (dès lors, surtout, qu'il fut violemment attaqué, notamment par certains historiens de la religion gréco-romaine), on ne peut qu'être frappé par la puissance d'entraînement narrative de ce petit livre (moins de cent vingt pages) au ton enlevé. Mais sans doute est-ce par l'intermédiaire d'un article publié en cette même année 1958 dans les *Annales* que les historiens s'intéressent à cette proposition structuraliste ; Dumézil y faisant l'hypothèse que le schéma trifonctionnel pouvait aussi être à la source d'une classification des métiers².

Le premier historien à s'emparer de cette question trifonctionnelle en relevant le défi dumézilien est Marcel David — et

1. F. BRANDI, « Georges Duby : penser l'histoire », thèse citée.

2. G. DUMÉZIL, « Métiers et classes fonctionnelles chez divers peuples indo-européens », *Annales ESC*, 14/4, 1958, pp. 716-724.

il le fait dans la perspective de l'histoire sociale des *laboratores* que l'on vient d'évoquer. Sa grande enquête sur la catégorie des *laboureurs/laboratores* va être largement mise à contribution dès la première année du séminaire de Duby, dont David était très proche¹. Médiéviste et historien du droit, il était aussi un syndicaliste engagé, défendant, dans le sens du christianisme social, un rapport militant à l'histoire du travail². Dans son étude de 1959 parue en articles dispersés³, il s'interroge sur l'identité et la composition du groupe social désigné par le mot latin *laboratores*, « en signalant la difficulté de rendre compte d'un terme qui, si on le traduit en français par *laboureur*, qualifie le plus souvent une élite rurale, alors que son autre traduction usuelle, *vilain*, renvoie, de manière dépréciative, à l'ensemble de la population non noble des campagnes⁴ ».

Dans cette transmission des questionnaires, un autre médiateur est à prendre en compte qui, tout comme Marcel David, tint un rôle décisif dans le séminaire de Duby durant les années 1970-1973 : Jean Batany, l'un des disciples de Georges Dumézil. Son article de 1963, « Des “trois fonctions” aux trois “états” ? », a sans doute joué un rôle clé dans l'appropriation médiévisite de l'énigme trifonctionnelle. Dès la première page, il juxtapose « deux traditions parallèles qu'il est intéressant de rapprocher » : un passage d'Étienne de Fougères sur les trois ordres datant de la fin du XII^e siècle et un extrait des *Lois de Manou*, un texte indien de mille ans antérieur⁵. Comment expliquer cette étrange ressemblance sinon par l'identité des systèmes et donc leur probable communauté d'appartenance à un fonds commun indo-

1. Voir les réflexions que lui inspire la lecture de l'autobiographie de Marcel David (*Croire ou espérer*, Paris, 1981) au moment où il s'essaie à l'ego-histoire : DUBY, 1983 (4).

2. M. DAVID, *Les Travailleurs et le sens de leur histoire*, Paris, 1967. Georges Duby fit de cet ouvrage un compte rendu dans la *Revue historique* : DUBY, 1967 (10).

3. M. DAVID, « Les *laboratores* jusqu'au renouveau économique des XI^e-XII^e siècles », in *Études d'histoire du droit privé offertes à Pierre Petot*, Paris, 1959, pp. 174-195 ; ID., « Les *laboratores* du renouveau économique du XII^e siècle à la fin du XIV^e siècle », *Revue historique de droit français et étranger*, 36, 1959, pp. 174-195 et 294-325.

4. M. ARNOUX, *Le Temps des laboureurs...*, *op. cit.*, p. 40.

5. J. BATANY, « Des “trois fonctions” aux “trois états” ? », *Annales ESC*, 18/5, 1963, pp. 933-938, ici p. 933.

européen ? Car si une « filiation est possible entre une idéologie indo-européenne des “trois fonctions” et la doctrine médiévale des “trois états” », celle-ci doit encore être prouvée, probablement en cherchant des jalons vers les textes d'Alfred le Grand et Ælfric, comme le suggérait déjà Georges Dumézil : « Ce ne sont là que des hypothèses, mais elles peuvent être la base de nouvelles recherches, que l'on peut suggérer en particulier aux spécialistes de la littérature anglo-saxonne¹. »

L'ORGANISATION DU SÉMINAIRE : UNE MISE À L'ÉPREUVE

Jacques Le Goff, Marcel David, Jean Batany : ajoutons-y Jean-François Lemarignier et nous aurons les principaux protagonistes du séminaire qui, durant trois années universitaires et à raison d'une douzaine de séances par an, vont mettre à l'épreuve les hypothèses et les résultats de chacun. Ce n'était assurément pas — on l'a déjà dit — un séminaire comme les autres, mais celui d'un médiéviste qui, pour la première fois dans l'histoire du Collège de France, abordait la période médiévale par l'étude de sa société et non de sa littérature. Le coup d'envoi de ce qui fut certainement vécu par ses participants comme un événement est donné conjointement par Jacques Le Goff et Georges Duby, en décembre 1970. D'emblée, le ton est donné. Il s'agira bien d'un atelier collectif, où chacun sera invité à élaborer des hypothèses, exposer des résultats, discuter et débattre. On le fera en progressant pas à pas, au gré des dossiers documentaires, suivant le plus souvent la succession des auteurs, selon une démarche dont se ressent le plan du livre *Les Trois Ordres ou L'imaginaire*

1. *Ibid.*, pp. 936 et 938. Jean Batany est revenu plus tard sur cette « démarche difficile, prêtant de toutes parts à la contestation » (Id., « Mythes Indo-Européens ou mythe des Indo-Européens : le témoignage médiéval », *Annales ESC*, 40/2, 1985, pp. 415-422.

du féodalisme. Il suffit de le comparer aux retranscriptions des prises de parole successives du séminaire où son argumentation fut mise à l'épreuve pour saisir tout ce que ce livre lui doit. Dans le même temps, Jacques Le Goff a certainement raison d'y voir « le travail le plus personnel » de Georges Duby¹.

Comment rendre compte de cet apparent paradoxe ? D'abord en décrivant l'organisation interne des fonds conservés à l'Imec dans les deux boîtes marquées « Séminaires² ». On y trouve d'abord, classées par dossiers (chemises et sous-chemises) correspondant aux dates de chaque séance, les transcriptions des exposés des intervenants et des discussions, souvent très animées, qui les poursuivaient. Georges Duby profite donc dès le départ de l'infrastructure technique (enregistrement des séances sur bandes magnétiques, elles-mêmes également conservées) et humaine (secrétariat assurant la transcription écrite des enregistrements) du Collège de France, qui va profondément transformer son processus d'écriture. Dans les dossiers sont parfois conservés les documents d'appui (plan de l'intervention ou, plus fréquemment, textes des auteurs commentés qui sont alors souvent annotés de la main de Duby). Mais on y trouve également les notes que Georges Duby prenait au cours de la séance, ainsi que les premiers brouillons, généralement rédigés sous forme de plan, que lui inspiraient plus tard ces notes : en ce point précis, l'archive du travail collectif s'articule à l'avant-texte du livre personnel à venir.

En lisant les archives du séminaire de Georges Duby, on quitte donc le monde éthéré de l'épistémologie hors sol pour l'histoire sociale des pratiques intellectuelles. On voit les participants tâtonner, hésiter, avancer des conjectures, buter contre des mots au sens imprécis, chercher un terrain d'entente, se contredire parfois³. Mais on voit aussi le maître d'œuvre tenter de mettre de

1. J. LE GOFF, « Les trois fonctions indo-européennes, l'histoire et l'Europe féodale », *Annales. ESC*, 34/6, 1979, pp. 1187-1215, ici p. 1190.

2. DBY 31 (« Séminaires : 1971-1972 ») ; DBY 32 (« Séminaires : 1973-1974 »).

3. L'histoire collective du séminaire est analysée plus en détail dans F. BRANDI, « Georges Duby : penser l'histoire », art. cité.

l'ordre dans le buissonnement des interprétations, en s'y frayant un chemin rectiligne qui ne dévie guère de ses hypothèses initiales. Sans doute a-t-il exprimé, au début du séminaire, l'ambition d'appliquer aux textes un traitement normé, ou en tout cas normalisé par un questionnaire unique. Duby a apparemment confié à Nadine Fresco le soin de rédiger cette grille d'analyse¹ : « Nécessité de soumettre chaque texte à une grille en fonction d'une série limitée de critères, ceux-ci pouvant être : la nomenclature des termes employés ; la constitution de ces termes en schémas binaires, tripartites ou quadripartites ; la caractérisation des auteurs étudiés. » Les termes étaient les suivants : *liberi, nobiles, potentes, majores, divites...* Quant aux schémas, ils étaient en effet soit binaires (*servi-liberi ; laici-clerici ; servi-nobiles ; potentes-pauperes ; divites-pauperes ; nobiles-pauperes ; oratores-bellatores ; majores-minimi ; milites-rustici*), soit tripartites (*virgines-continentes-conjugati ; monachi-clerici ou canonici-laici ; oratores-bellatores-laboratores ; oratores-pugnatores-laboratores ; majores-mediocres-minimi ; proceres-milites-rustici ; nobiles-milites-rustici ; magnâtes-milites-rustici ; principes-milites-rustici*), soit même quadripartites (*monachi-clerici-agonistae-agricolae*). Enfin, les auteurs et les textes à considérer étaient Hincmar de Reims, *Les Annales de saint Bertin*, Odon de Cluny, Abbon de Fleury, Richer, Adalbéron de Laon, Gérard de Cambra, Dudon de Saint-Quentin, Raoul Glaber. La grille suggérait aux participants de caractériser la position de ces auteurs au sein de l'Église, de préciser si le schéma est explicite ou implicite ; où et quand il apparaît dans l'œuvre, etc.

Si Georges Duby a exprimé la velléité d'opérer des « tris massifs » dans le cadre d'analyses sérielles des contenus lexicaux et des agencements narratifs des sources considérées, cette ambition statistique ne connut guère d'application concrète. Il en va

1. DBY 31, surchemise « Séminaire 1971. Réalités et idéologie dans la classification sociale aux XI^e et XII^e siècles », trois pages dactylographiées, non signées. Plusieurs intervenants ont remercié plus tard Nadine Fresco pour ce travail. L'historienne a, par la suite, réorienté son travail vers l'histoire des négateurs de la Shoah, leur consacrant un article fondateur (« Les redresseurs de morts. Chambre à gaz : la bonne nouvelle. Comment on révisé l'histoire », *Les Temps modernes*, 407, juin 1980, pp. 2150-2211). Son livre *Fabrication d'un antisémite : Paul Rassinier*, Paris, 1999, est dédié « À la mémoire de Georges Duby ».

de même de l'intention comparatiste, qui donna lieu à la prise de parole de spécialistes d'autres aires géographiques (Évelyne Patlagean pour le monde byzantin, Karl-Ferdinand Werner pour les espaces germaniques) ou d'autres périodes (Michel de Certeau pour l'époque moderne), mais sans que la méthode ne soit réellement systématisée. Car seules les premières séances, assurées par Jacques Le Goff et Marcel David, prirent une véritable tournure théorique. Le 18 décembre 1970, c'est donc Jacques le Goff qui expose le programme :

Un des gros intérêts du schéma de type dumézilien est de montrer que les schémas idéologiques du pouvoir ne sont pas de simples images, des instruments de photographie de la société. Ils sont eux-mêmes des instruments de lutte à l'intérieur de la société¹.

En janvier 1971, le débat rebondit avec les deux séances prises en charge par Marcel David, « Les *laboratores*, *ordo*, classe ou strate ? » David revendique d'abord une « approche monodisciplinaire » dite aussi « habituelle » :

Il s'agit surtout d'essayer à travers des documents de retrouver des faits sans éprouver le besoin préalable de se servir de concepts modernes, même pas à titre opératoire, et moins encore de théorie. Sous cet angle, la question essentielle que nous avons à nous poser est la suivante (elle est l'objet de controverses entre Monsieur Le Goff et moi), les *laboratores* englobent-ils toutes les catégories constitutives du monde du travail² ?

Le débat s'emporte encore au moment d'en venir au concept de « classe ». Marcel David insiste sur l'usage flou du concept, tel qu'on le retrouve souvent employé par les historiens des sociétés, y compris par Georges Duby : « Je prends la thèse de G. Duby : "... la noblesse c'est une classe de genre de vie plutôt qu'une

1. DBY 31, 18 décembre 1970, f° 1.

2. *Ibid.*, 1^{er} trimestre 1971, f° 1.

classe juridique". Alors je dis : de quoi on parle¹ ? » David reste persuadé qu'il faut trouver un terrain d'entente, un emploi commun, moins approximatif, et, s'appuyant sur Tourraine et Althusser, il affirme qu'« au fond la classe c'est un concept qui sert à désigner une réalité à la fois matérielle et psychologique² ». Son objectif ici n'est pas dissimulé : il entend, à toute force, proposer une intelligence du concept de « classe » qui ferait valoir, contre le réductionnisme du carcan matérialiste, sa plus grande complexité. N'était-il pas grand temps de le concevoir (le concept de « classe ») par-delà sa seule inscription dans les rapports de production ? C'est Jacques Le Goff qui répond longuement et se déclare « ravi de toute l'aide qu'apporte à ma recherche la problématique de G. Duby, qui est justement ce rapport entre idéologie et réalité³ ». Jean Batany intervient de son côté pour défendre sa propre position, évoquant « ces textes sur les trois ordres, sur lesquels je travaille depuis 10 ans⁴ ».

La semaine suivante, la discussion est également très animée, notamment sur le marxisme. David répond à Nadine Fresco : « Vous avez de la réalité une vue parfaitement abstraite. Les hommes qui vivent ne sont pas que les rapports de production. Ils sont un ensemble vécu⁵. » Lors de la longue discussion finale sur ce qu'est une classe, chacun radicalise sa position. Le Goff : « Je veux dire que les gens qui font le schéma savent que cette classe-là est une classe dangereuse⁶. » Duby :

La réalité de l'époque, entre autres choses, c'est la mise en place de la seigneurie banale, et par conséquent un renforcement du système d'exploitation. L'idéologie c'est un type comme Adalbéron qui dit : cela s'inscrit dans le plan divin, c'est parfait, il faut que cela soit comme cela⁷.

1. *Ibid.*, f° 8.
2. *Ibid.*, f° 10.
3. *Ibid.*, f° 17.
4. *Ibid.*, f° 22.
5. *Ibid.*, f° 40.
6. *Ibid.*, f° 45.
7. *Ibid.*, f° 47.

L'entrée en scène de Marcel David est venue à la fois compliquer et enrichir la genèse de l'enquête : en faisant porter l'accent sur les *laboratores*, il semblait plutôt prendre le point de vue de Jacques le Goff ; mais en refusant l'idée que le terme ait pu désigner une élite de laboureurs, il confortait la position de Georges Duby, désirant surtout insister, quant à lui, sur l'homogénéisation sociale des paysans face aux guerriers.

On remarque donc d'emblée l'inscription des débats dans une conception politique du monde. Significatif est le cri du cœur de Jean-François Lemarignier, lors d'une des séances consacrées à l'œuvre d'Adalbéron de Laon, que Duby définit comme « une lamentation sur la ruine des structures carolingiennes ». Et l'auteur de *La France médiévale : institutions et sociétés*¹, qui vient d'être nommé professeur d'histoire médiévale à l'université Paris IV Sorbonne, de s'écrier : « Nous qui vivons une mutation, nous comprenons très bien comment une clameur pareille peut être poussée². » Toutes les séances ne sont pas aussi électriques et, assez rapidement, le séminaire trouve son rythme de croisière — précisément avec l'intervention, dès le 15 janvier 1971, de Jean-François Lemarignier. Sans doute Georges Duby se sent-il plus à l'aise dans la discussion avec ce spécialiste de l'aristocratie féodale, qui demeure — comme on l'a dit — le point de départ de son intérêt pour la question des trois ordres et dont la conception de la concurrence entre aristocratie laïque et aristocratie ecclésiastique est, au fond, la plus proche de celle qu'il a défendue dans sa thèse sur le Mâconnais. Si bien que, lorsque Lemarignier achève son analyse de la seigneurie banale du monastère de Saint-Denis d'après un diplôme de Robert le Pieux, Duby réagit :

Cela nous renforce dans l'idée que la théorie des trois ordres pourrait bien au fond avoir pris corps, à ce moment précis, et en

1. Fr. LEMARIGNIER, *la France médiévale : institutions et sociétés*, Paris, 1970.

2. *Ibid.*, « Analyse des représentations de la société dans le "Carmen ad Robertum Regem" d'Adalbéron de Laon », f° 4.

fonction des modifications politiques dont ce diplôme est une illustration parfaite¹.

Pourtant, lors de cette séance, Georges Duby ne prend qu'une page de notes, jetant sur le papier quinze mots tout au plus. Confronter la transcription écrite des interventions avec ce qu'en retient sur le moment Duby permet de prendre la mesure de son écoute très sélective. Considérons en ce sens la première séance de Jacques Le Goff. Voici ce qu'il y déclarait :

Avec le schéma c'est une société que l'on désire, c'est une société que l'on veut, ce n'est pas la société qui est. Cela me paraît très intéressant : du point de vue à la fois des perspectives et des possibilités de la création intellectuelle. Nous en sommes à un moment, et je dirais même que cela fait partie de cet essor de la société occidentale que l'on voit s'épanouir aux XI^e et XII^e : elle est en même temps capable d'avoir une image volontariste de la société².

Et voici la prise de notes de Duby :

[p. 1] N'est pas une image de la société. Valorisation idéologique. 3 fonctions. L'image de la société idéale. Aucun schéma normatif. Pas seulement descriptif. [p. 2] Essor de la société occidentale capable d'une image volontariste.

En revanche, lorsque Jacques Le Goff développe assez longuement le commentaire anthropologique du thème des trois dons et des trois calamités dans la littérature des *exempla*, Georges Duby ne note plus un mot ; il sait déjà qu'une telle analyse ne trouvera pas sa place dans l'argumentation finale.

Comment rester imperturbable face au foisonnement des analyses qui, inévitablement, déstabilisent les hypothèses initiales ? Certes, Georges Duby a parfois accepté de s'en détourner, ne

1. *Ibid.*, 15 janvier 1971, f° 15.
2. *Ibid.*, 18 décembre 1970, f° 2

serait-ce que par l'effet de la question hérétique, qui n'était guère posée au départ¹. Le 3 décembre 1971, il traite lui-même le dossier des encapuchonnés du Puy et propose alors une « hypothèse de recherche » : le schéma tripartite « procède de la réforme de l'Église [...] et il fait partie par conséquent de ce que l'on peut appeler l'idéologie ecclésiastique et plus profondément épiscopale, d'un épiscopat réformateur² ». Il n'en demeure pas moins que la dynamique du séminaire s'enferme dans un jeu de plus en plus complexe de renvois textuels. Malgré la présence d'Hélène Toubert, les images sont très peu abordées. Or le thème des trois ordres est aussi visuel : c'est ce que montre Ottavia Niccoli, historienne de l'université de Bologne, qui travaille au même moment sur un riche dossier iconographique et dont le livre paraîtra en Italie un an après celui de Duby³.

Quant à la discussion avec le structuralisme dumézilien, Georges Duby s'en tient prudemment à l'écart. « En mars 1973, Georges Dumézil accepte que, dans une séance terminale, nous lui présentions nos conclusions », écrit-il dans l'avant-propos des *Trois Ordres*⁴. En fait, c'est Jacques Le Goff qui, au nom du collectif, s'adresse à Dumézil en ces termes :

Je me borne à énoncer ici les conclusions que je tire personnellement des recherches qui ont été menées dans ce séminaire sur un problème d'importance autant pour l'histoire médiévale que pour les sciences humaines⁵.

On notera au passage que le dialogue avec Georges Dumézil ne s'établit pas vraiment. Le linguiste pose surtout des questions sur le rapport que Le Goff a fait de la communication de

1. Voir *infra*, C. CABY, « Au risque de la métaphore : regards sur l'hérésie de l'an mil », pp. 000-000.

2. DBY 31, 3 décembre 1971, f° 11.

3. O. NICCOLI, *I sacerdoti, i guerrieri, i contadini. Storia di un'immagine della società*, Turin, 1979. Jacques Le Goff intègre cet ouvrage dans sa note critique « Les trois fonctions indo-européennes... », notant un important déplacement chronologique : « le XVI^e siècle est le grand siècle de l'iconographie tripartite » (p. 1202).

4. DUBY, 1978 (1), p. 7.

5. DBY 32, f° 1.

Wendy Davis au sujet des auteurs anglo-saxons Alfred, Ælfric et Wulfstan : il veut alors comprendre, mais pour des raisons qui sont strictement internes à son système de comparatisme indo-européen, pourquoi les textes irlandais évoquent la trifonctionnalité et pas les textes gallois. L'ironie est que ce précédent anglo-saxon, sur lequel l'historiographie insiste aujourd'hui, était donc parfaitement connu de Georges Duby, même s'il avait sciemment décidé de le minorer dans sa construction argumentative et narrative.

De tout cela ressort une complexification croissante de l'intrigue textuelle que Georges Duby peine à échafauder. Dès le départ pourtant, le parti pris était nettement exprimé : Adalbéron de Laon et Gérard de Cambrai furent les premiers à énoncer le principe trifonctionnel, mais ils prêchèrent dans le désert. Telle était, en somme, la prémisse — et on a le sentiment, à lire les notes accumulées dans les dossiers de Duby, qu'elle n'était pas négociable. Elle apparaissait déjà sur les premières notes conservées comme documents de travail des *Trois Ordres*, mais dont il est impossible de déterminer la datation, même relative, par rapport au séminaire : quelques fiches cartonnées dans une sous-chemise marquée « Les 3 ordres. Notes. Début¹ ». Pourtant, on lit également dans la transcription d'une séance en forme de bilan, datée du 1^{er} décembre 1972, qu'il est nécessaire d'amener une « rectification de la problématique² ». Sans ambages, Georges Duby y exprime ses doutes :

D'abord, à propos de la révélation, dans les années 20 du XI^e siècle du schéma trifonctionnel, mon impression en définitive est que le sol s'est dérobé sous nos pas. On a vu cette société d'ordres nous filer entre les doigts. Nous partions, très sûrs de nous, dans les livres de diverses qualités : on avait trouvé des bases solides : Adalbéron, Gérard de Cambrai...³

1. DBY 3, chemise « Les 3 ordres. Ms + Notes », sous-chemise « Les 3 ordres. Notes. Début ».

2. DBY 32, chemise « Séminaire 1973 2/2 », sous-chemise « Séminaire 1973. Idéologies et réalités dans la classification sociale aux XI^e et XII^e siècles », 1^{er} décembre 1972, f^o 1.

3. *Ibid.*, f^o 5

Mais désormais ? « Je crois que les choses sont beaucoup moins simples¹. »

L'ÉCRITURE, OU L'ART DE SE RÉASSURER

« Voici donc devant nous, bâtie peu à peu dans ces chambres où l'on gravait les mots sur la feuille de parchemin, lentement, par un dur labeur de la main, à proprement parler religieusement, pour engranger ces mots, mais aussi pour qu'ils fussent semés par le monde, puisque l'auteur pensait bien que le manuscrit serait lu, copié, le message indéfiniment répercuté — et ce n'était pas un vain espoir puisque ce discours, après mille ans, nous pouvons encore l'écouter —, voici devant nous ce qui est une démonstration d'expertise littéraire, mais aussi un monument de prestige, mais aussi l'instrument d'un pouvoir : cette théorie de l'ordre social². »

Au seuil de la troisième partie des *Trois Ordres* veillent ainsi, immuables comme les Dioscures, les deux textes entre lesquels Georges Duby avait dès le départ choisi de faire passer sa prose : Adalbéron de Laon et Gérard de Cambrai. Non pas qu'ils aient inventé le schéma des trois ordres — et Georges Duby est décidé à écarter de son enquête toute interrogation sur les « inventeurs » du schéma : « les systèmes idéologiques ne s'inventent pas », précise-t-il aussitôt. L'essentiel, pour lui, c'est que les évêques de Laon et de Cambrai « ont tiré de leur mémoire » un tel modèle et, ce faisant, nous l'ont rendu présent, « comme un monument s'impose à l'évidence de l'histoire ».

C'est donc par le travail de l'écriture que Georges Duby est parvenu à apaiser ses doutes, à réassurer son dire, à rétablir l'énergie de l'intrigue. D'abord, en se réappropriant patiemment

1. *Ibid.*, f° 8.

2. DUBY, 1978 (1), p. 85.

la matière accumulée durant toutes les années de cet atelier collectif que fut le séminaire. Dans sa longue recension parue en 1979, Jacques Le Goff saluait le livre, on l'a déjà dit, comme « le travail le plus personnel où l'historien s'engage et se met en question ». Une note au mot « personnel » venait ajouter ceci :

Georges Duby, au début de son livre, a l'élégance de remercier des amis historiens, les conférenciers et les auditeurs de son séminaire au Collège de France. On ne peut que se féliciter de la capacité de dialogue de l'historien avec d'autres chercheurs, mais qu'on ne s'y trompe pas, ce livre est sien, profondément¹.

Jacques Le Goff se montre ici beau joueur, car il aurait pu prendre ombrage du ton avec lequel Duby, dès le début de son livre, prend appui un peu gaillardement sur une citation de sa *Civilisation de l'Occident médiéval* :

Écoutons Jacques Le Goff, qui sut le premier poser convenablement les termes du problème : « aux environs de l'an mil, la littérature occidentale présente la société chrétienne selon un schéma nouveau qui connaît aussitôt un vif succès ». Que veut dire « aux environs » ? « nouveau » ? « aussitôt » ? « Vif » : en est-on bien sûr ? J'aimerais, menant l'enquête [...], sortir, autant que faire se peut, de l'indécis².

L'indécision valait bien, pourtant, celle qu'à peine quelques années auparavant, tandis que se mettait en route son séminaire, Georges Duby employait dans *Guerriers et paysans* : « Au tournant de l'an mille, les interdits édictés dans les conciles de paix conduisirent à sa maturité la théorie des trois ordres qui lentement s'élaborait dans le petit monde des intellectuels³. » Or, si

1. J. LE GOFF, « Les trois fonctions indo-européennes... », art. cité, pp. 1190 et 1211, note 10.

2. DUBY, 1978 (1), p. 19.

3. ID., 1973 (3), p. 182. Les archives conservées à l'Imec démontrent en effet qu'à la fin de l'année 1971 Georges Duby dispose déjà d'une version écrite de *Guerriers et paysans* pratiquement achevée.

l'on se reporte aux premiers brouillons conservés de l'œuvre, on y peut lire des formulations initiales plus sévères encore, que les ratures successives ont euphémisées : « Même imprécision chez Jacques Le Goff », « j'aimerais, autant que faire se peut, sortir du vague de l'indécis »¹.

Le dossier génétique des manuscrits des *Trois Ordres* laisse deviner les embarras d'écriture de cette intrigue. Mais comment les saisir sinon par quelques impressions fugaces ? Ici une bifure, là un repentir, plus loin une fiche égarée dans des dossiers préparatoires, notant une citation littéraire qui restera inemployée et qu'on peine d'ailleurs à expliquer : « Les 3 ordres. v. *Manon Lescaut* (éloge de Manon par Des G.) : "Son esprit, son cœur, sa douceur et sa beauté formaient une chaîne si forte et si charmante que j'aurais mis tout mon bonheur à n'en sortir jamais"². » On repère bien sur le premier manuscrit les hésitations à dire le changement : en tête de ce qui va devenir la première partie du livre (après « Champ de l'enquête »), un mot, « Révélation », est barré, remplacé par « Première formulation ». Lui-même est biffé au profit de « Énonciation » — ce fut finalement « Révélation ». Mais il est vain de prétendre repérer l'invention conceptuelle au gré des ratures ; au mieux peut-on y trouver la fabrique d'un style.

Une chose, en tout cas, est certaine : de 1973 à 1978, Georges Duby ajuste, bricole, complique, raffine une mise en intrigue dont il ne consent pourtant jamais à modifier la structure. Telle est sans doute la raison de l'allure si singulière de ce livre, achevé intellectuellement en 1973, mais écrit bien plus tard, au moment où, peut-être, Georges Duby s'en éloigne irrémédiablement. Ce qu'il n'intègre pas ou plus, c'est ce qu'il a lu ou aurait pu lire, notamment en anthropologie à partir de 1975 et des prises de position de Claude Lévi-Strauss et de Claude Meillassoux³. Mais c'est également le travail érudit sur les textes, qu'il a incité et

1. DBY 3, « Manuscrit 3 ordres », f° 7, stylo à bille rouge, correction en bleu, seconde correction en noir.

2. *Ibid.*, sous-chemise « Les 3 ordres. Notes. Début ».

3. Voir *supra*, M. NAEPELS, « Georges Duby et l'anthropologie », pp. 000-000.

qui donc se poursuit — en particulier sur l'école d'Auxerre, ou sur les auteurs anglo-saxons. Rien en somme ne peut bouger le dispositif — on est tenté de dire, l'installation —, pour reprendre une expression de l'art contemporain. Car c'est bien de cela qu'il s'agit au fond : dès lors qu'il a trouvé son rythme, à partir du moment où il tient la cadence de l'histoire qu'il veut raconter — à savoir la forme cinématographique de son schéma narratif —, Georges Duby n'est plus disposé, quoi qu'il en coûte, à en changer. Autrement dit, sa fragilité historique fait d'une certaine manière son invulnérabilité littéraire.

N'est-ce pas ce qu'avait compris Pierre Bonnassie dans le superbe compte rendu qu'il consacre aux *Trois Ordres*? Tout au long de son analyse, il dédaigne le terme d'imaginaire : même s'il ne se l'avoue pas (car cela revenait en fait à aller jusqu'au bout de son matérialisme historique), ce n'est pas de l'« imaginaire du féodalisme » dont traite Duby, encore moins d'une « mentalité médiévale », mais bien d'une idéologie. Voici pourquoi, comme tout grand livre d'histoire, *Les Trois Ordres* pose le problème de ce qu'est l'histoire. Pierre Bonnassie distinguait trois manières de l'écrire, et son analyse vaut d'être longuement citée :

La première est celle de l'histoire que nous pouvons appeler respectueuse. Premier niveau d'investigation, mais non point niveau élémentaire : la plupart des ouvrages d'érudition (et de la meilleure) publiés jusqu'à ces derniers temps s'y rattachent. Très sourcilleux sur la lettre des textes, mais peu critiques quant à leur esprit, ils continuent à véhiculer aujourd'hui les schémas mentaux de ceux qui les ont écrits ou inspirés [...]. La deuxième attitude est celle de la désobéissance. Pas seulement à la lettre, mais à l'esprit des textes. Cette démarche, qui doit être fondamentalement celle de l'histoire sociale, consiste le plus souvent à obliger les sources à dire ce qu'elles ne veulent pas dire [...]. La troisième attitude est celle d'une remontée vers les schémas dominants. Elle est plus périlleuse que toute autre, puisqu'elle consiste à entrer dans le piège pour en démonter les mécanismes. Elle suppose que ceux-ci soient déjà bien connus, donc aient été au préalable longuement observés dans leurs effets sur leurs victimes. C'est celle que pour

sa part a adoptée Georges Duby. À ma connaissance, son livre est le premier livre d'histoire médiévale écrit au troisième degré¹.

Est-ce à dire que *Les Trois Ordres*, tout à sa volonté de démontrer les ressorts de la domination idéologique — ou encore de *L'Institution imaginaire de la société*, pour reprendre le titre du grand livre de Cornelius Castoriadis paru en 1975 et dont on ne saurait sous-estimer l'influence sur la réflexion de Georges Duby —, est un « essai d'histoire intellectuelle, relativement peu articulé à la *praxis*² » ? L'affirmation a de quoi surprendre, pour un ouvrage si profondément soucieux d'histoire sociale. Car on peut aussi le lire comme un livre formidablement pessimiste sur la pensée réactionnaire : comment une idéologie pensée contre la société telle qu'elle est finit par y prendre corps au point d'en façonner le devenir. Georges Duby s'y affirme comme un défenseur opiniâtre de l'idée même de système social, envisagé dans sa cohérence et dans sa globalité. Historien des sociétés, qu'est-ce à dire en définitive ? Il répondait dans sa leçon inaugurale : « Sa vocation propre est de synthèse. Il lui revient de recueillir les résultats d'enquêtes menées conjointement dans ces divers domaines et de les rassembler dans l'unité d'une vision globale³. » Que l'on ne s'y trompe pas : il convient de « s'attacher à saisir, au sein d'une globalité, les articulations véritables ». Les paysages et la peine des hommes, les idées et les nœuds de pouvoir : tout fait sens, mais rien n'est mécaniquement ajusté. Il n'y a, écrit-il encore, qu'« un enchevêtrement d'articulations et de résonances ». Georges Duby se veut historien de ces désajustements, car il sait que la « complexité du temps social » naît « de cette diversité d'allures ».

1. P. BONNASSIE, « Idéologie tripartite et révolution féodale », *Le Moyen Âge*, 1980, pp. 251-273, ici p. 273.

2. M. LAUWERS et F. MAZEL, « Le “premier âge féodal”, l'Église et l'historiographie française », in D. IOGNA-PRAT, M. LAUWERS, F. MAZEL et I. ROSÉ (dir.), *Cluny...*, *op. cit.*, pp. 11-18, ici p. 14.

3. DUBY, 1971 (1), p. 18.